

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 juillet 2015
(convocation du 3 juillet 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, M. RAUTUREAU Benoît, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11 h 20
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noel à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 12 h 30
M. PUJOL Patrick à M. CAZABONNE Alain
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 12h30
M. DUCHENE Michel à Mme WALRYCK Anne
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique
M. AOUIZERATE Erick à M. BOBET Patrick à partir de 13h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kevin à partir de 10h40
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 13h10
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal de 9h45 à 10h45
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. BOUTEYRE Jacques à M. MANGON Jacques
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
Mme CALMELS Virginie à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h
Mme COLLET Brigitte à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 13h15
M. DAVID Jean-Louis à Mme CUNY Emmanuelle
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan jusqu'à 10h10

M. DELAUX Stéphan à Mme FRONZES Magali à partir de 12h50
Mme DESSERTINE Laurence à M. ALCALA Dominique
M. FELTESSE Vincent à M. TURON Jean-Pierre
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. HICKEL Daniel à Mme ROUX-LABAT Karine
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 13h10
M. LAMAISON Serge à M. VERNEJOUL Michel
Mme LAPLACE Frédérique à M. FETOUEH Marik à partir de 11h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h50
M. LOTHaire Pierre à Mme BERNARD Maribel
Mme LOUNICI Zeineb à Mme IRIART Dominique
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. GARRIGUES Guillaume
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h
M. ROBERT Fabien à M. RAUTUREAU Benoît à partir de 12h50
Mme THIEBAULT Gladys à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie
Mme TOUTON Elisabeth à Mme VILLANOVE Marie-Hélène à partir de 12 h 20

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Commande artistique Garonne - Réalisation du triptyque "Vril, Le Puits / Pavillon Jacques Ellul, L'Observatoire" de l'artiste Suzanne Treister - Autorisation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Bordeaux Métropole développe un important programme de commande d'œuvres d'art contemporain. Initié en 2002 avec la construction du tramway, il se décline aujourd'hui dans une ambitieuse commande artistique Garonne, qui prend le fleuve pour élément fédérateur.

Elle a vocation, à l'instar de la commande tramway, à accompagner les mutations de l'espace public et la transformation urbaine, à soutenir le développement d'une filière de production artistique métropolitaine et, parce qu'elle inscrit son projet dans les compétences et les programmes des institutions culturelles existantes (musées, écoles, associations...), à participer au rayonnement culturel de l'agglomération.

Engagée en avril 2012 dans le cadre de la procédure de commande publique du Ministère de la culture et de la communication, elle est conduite par un comité de pilotage chargé d'en définir le programme, de sélectionner les artistes et les œuvres, et d'accompagner leur réalisation. Il est composé d'élus représentant les onze communes riveraines de la Garonne, de responsables de Bordeaux Métropole et d'un comité artistique placé sous l'égide de Catherine David, directrice adjointe du Musée national d'Art-moderne – Centre Pompidou.

Le budget prévisionnel de cette commande est de 8 M€, dont 5 M€ apportés par Bordeaux Métropole et 3 M€ apportés par l'Etat et par du mécénat.

Réuni le 19 mars 2013, le comité de pilotage Garonne a validé le principe d'un programme de commande qui invite des artistes du monde à travailler à Bordeaux et à trouver dans le territoire de la Métropole, la matière et les ressources de leurs créations. Treize artistes ont à ce jour été sollicités : Suzanne Treister, Peter Friedl, Simohammed Fettaka, Hideaki Idetsuki, Bettina Samson, Danica Dakic, Andreas Fogarasi, Julia Rometti et Victor Costales, Shaina Anand et Ashok Sukumaran, Olaf Nicolaï et Louidgi Beltrame.

Proposition de l'artiste Suzanne Treister

À l'issue de trois études ayant fait l'objet de trois contrats d'étude (en date du 27/09/2013, 01/04/2014, 22/08/2014), l'artiste a proposé de réaliser une œuvre en triptyque composée de :

- *Vril*, sculpture en forme de soucoupe volante, d'environ 20 mètres de diamètre, inspirée des écrits de Edward Bulmer-Lytton (1871), faisant référence à l'histoire bordelaise de la Seconde Guerre mondiale et installée aux Bassins à flot à Bordeaux,
- *Le puits / Pavillon Jacques Ellul*, pavillon hommage à Jacques Ellul, construit sur le modèle du belvédère du Petit Trianon (Versailles), et installé sur les quais de Bordeaux,
- *L'Observatoire*, bibliothèque de science fiction, installée dans le grand équatorial de L'Observatoire de Floirac.

Présentée en comité de pilotage le 9 septembre 2014, la proposition a été validée. Elle est apparue très pertinente au regard de l'ambition du projet Garonne de contribuer à la qualification de l'espace public, de s'inscrire dans un contexte historique et symbolique singulier et de proposer une réflexion sur l'évolution urbaine.

Réalisation - Construction de l'oeuvre

A l'issue de la troisième étude remise le 30 septembre 2014, l'artiste a défini les conditions de faisabilité de l'œuvre et son budget prévisionnel, d'un montant de 1 227 774,00 € HT, répartis comme suit :

Réalisation *Vril* – Montant total : 591 350 € HT

Décomposition :

Fondations béton et acier	289 000 € HT
Charpente métallique et serrurerie	228 000 € HT
Balisage – Signalétique	10 000 € HT
Honoraires, droits d'auteur et frais artistiques	40 000 € HT
Honoraires conception et suivi de réalisation	24 350 € HT

Cette réalisation se fera :

- Sous la forme d'un marché de travaux (fondations béton et acier) estimé à 289 000 € HT
- Directement par l'artiste pour la réalisation de certains éléments (charpente métallique et serrurerie, balisage – signalétique) pour un montant total de 302 350 € HT.

Réalisation de *Le Puits / Pavillon Jacques Ellul* – Montant total : 579 374 € HT

Décomposition :

Gros oeuvre	389 874 € HT
Charpente couverture zinguerie	29 500 € HT
Serrureries	58 000 € HT
Peintures	8 000 € HT
Électricité	6 000 € HT
Équipements	18 000 € HT
Honoraires, droits d'auteur et frais artistiques	50 000 € HT
Honoraires conception et suivi de réalisation	20 000 € HT

Cette réalisation se fera :

- Sous la forme d'un marché de travaux (gros œuvre, charpente couverture zinguerie, serrurerie, peinture, électricité) estimé à 491 374 € HT
- Directement par l'artiste pour la réalisation de certains éléments (équipement) pour un montant total de 88 000 € HT.

Réalisation de L'Observatoire – Montant total : 57 050 € HT

Décomposition :

Construction installation	29 050 € HT
Fonds documentaire et décoration	8 000 € HT
Honoraires, droits d'auteur et frais artistiques	10 000 € HT
Honoraires conception et suivi de réalisation	10 000 € HT

Cette réalisation sera faite par l'artiste pour un montant de 57 050 € HT.

La réalisation de l'oeuvre en triptyque, sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole passera donc par la signature de trois contrats avec l'artiste Suzanne Treister :

- un contrat de réalisation de la sculpture *Vril*, pour un montant de 302 350,00 € HT
- un contrat de suivi de réalisation et de réalisation d'aménagements de *Le Puits / Pavillon Jacques Ellul*, pour un montant de 88 000,00 € HT
- un contrat de réalisation de *L'Observatoire*, pour un montant de 57 050,00 € HT.

Accompagnement de l'oeuvre

L'oeuvre proposée par Suzanne Treister fera l'objet d'un cofinancement de l'Etat, dans le cadre de la procédure de commande publique du ministère de la culture et de la communication. Elle a été présentée à la commission consultative de la commande publique du 28 mai 2015.

L'oeuvre de Suzanne Treister fait l'objet d'un programme de médiation et de communication développé avec les opérateurs artistiques et culturels de la Métropole. Elle s'inscrit en particulier dans le cadre du partenariat développé avec le CAPC Musée d'art contemporain pour en organiser l'appropriation par les publics et la conservation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article 5215-19,

VU le code des marchés publics, notamment l'article 35-II-8°,

VU le 1^{er} contrat en vue de l'étude et de la réalisation d'une œuvre artistique dans le cadre de la commande artistique Garonne, conclu en vertu des dispositions de l'article 35-II-8° et notifié le 22 octobre 2013,

VU le 2^{ème} contrat d'étude de faisabilité en vue de la réalisation d'une œuvre artistique dans le cadre de la commande artistique Garonne, conclu en vertu des dispositions de l'article 35-II-8° et notifié le 10 mai 2014,

VU le 3^{ème} contrat d'étude de faisabilité en vue de la réalisation d'une œuvre artistique dans le cadre de la commande artistique Garonne, conclu en vertu des dispositions de l'article 35-II-8° et notifié le 03 septembre 2014,

VU les contrats de réalisation pour chacune des 3 œuvres «Vril», « Le Puits / Pavillon Jacques Ellul » et « L'Observatoire »,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT qu'il est aujourd'hui nécessaire d'engager la phase de réalisation du triptyque « Vril, Le Puits / Pavillon Jacques Ellul / L'Observatoire » de Suzanne Treister.

DECIDE

Article 1 :

d'autoriser Monsieur le Président à signer avec l'artiste Suzanne Treister, demeurant 61 - Richborne Terrace - London SW8 1AT - United Kingdom :

- o un contrat de réalisation de la sculpture *Vril*, pour un montant de 302 350,00 € HT
- o un contrat de suivi de réalisation et de réalisation d'aménagements de *Le Puits / Pavillon Jacques Ellul*, pour un montant de 88 000,00 € HT
- o un contrat de réalisation de *L'Observatoire*, pour un montant de 57 050,00 € HT.

ainsi que toutes les pièces affférentes.

Article 2 :

La dépense en résultant sera inscrite au budget principal ; programme 05P146, opération 05P146O002, chapitre 23, article 2318 – fonction 0200.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. COLOMBIER vote contre

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 juillet 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 JUILLET 2015

PUBLIÉ LE : 15 JUILLET 2015

M. ALAIN DAVID